

**Assemblée générale mixte
du samedi 15 août 2020 à 17 heures
Salle municipale de Crépon
3, route d'Arromanches - 14480 Crépon**

CONVOCAATION

Meuvaines, le 31 juillet 2020

Cher(e) membre et soutien,

J'ai l'honneur de vous convoquer en qualité de membre de l'association LIBRE HORIZON à l'**Assemblée générale mixte** qui se tiendra le **Samedi 15 août 2020 à 17 heures**, à la **Salle municipale de Crépon - 3, route d'Arromanches - 14480 Crépon** (Un grand parking se trouve devant l'entrée)

L'Assemblée générale mixte est prévue **entre 17h et 19h**.

Les points suivants sont à l'ordre du jour :

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE (En application de l'article 11 des statuts, les décisions sont prises en assemblée générale extraordinaire à la majorité des deux-tiers des membres présents ou représentés, chaque membre pouvant disposer de 9 pouvoirs au plus) :

Point unique : Modification des statuts.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (En application de l'article 10 des statuts, les décisions sont prises en assemblée générale ordinaire à la majorité des membres présents ou représentés, chaque membre pouvant disposer de 9 pouvoirs au plus) :

Point 1 : Election du conseil d'administration ; Les candidatures sont à envoyer par courriel à l'adresse candidature@libre-horizon.com

Point 2 : Rapport moral ;

Point 3 : Rapport financier ;

Point 4 : Fixation du montant de la cotisation 2021 ;

Point 5 : Habilitation de la présidente à l'effet d'engager une action devant les juridictions administratives ;

Point 6 : Autres actions à engager ;

Point 7 : Questions diverses ;

Point 8 : Pouvoirs.

Elsa JOLY, Présidente



PJ : Modèle de pouvoir pour les personnes souhaitant de faire représenter.